



NEWSLETTER

CGT CHU

N°24

AOÛT 2026



CHU Clermont-Ferrand

GM/CMP: 51.864;
51.865,
Estaing : 50.400;
L. Michel : 50.803;
cgt@chu-clermontferrand.fr



Et pendant ce temps là...

- 1- Les agents à temps partiel thérapeutique sont impactés sur le calcul de la prime de service qui est au prorata du temps de travail.**
- 2- A compter du 1/01/27 les agents en catégorie active ou carrière longue qui partent à la retraite ne pourront plus cumuler emploi/retraite. Chaque Euro gagné sera déduit de la retraite.**

Le cumul emploi/retraite sera à nouveau possible à partir de l'âge légal de la retraite jusqu'à 67 ans (montant non défini mais le sera par décret)

Les agents qui prennent leur retraite avant le 31/12/26 ne sont pas concernés par ce nouveau texte.

Le gouvernement essaie de garder ses fonctionnaires au travail ...mais ne veut pas les augmenter et leur réduit les jours d'ASA .

- 3- La direction vous a remercié de la note obtenue lors de l'accréditation mais ne vous a pas enlevé le week-end à rendre ...un remerciement tellement invisible au regard des exigences demandées aux agents.**

- 4- Les élections pro se profilent, chaque agent devra voter les futurs représentants du personnel .**

La CGT vous accompagne au quotidien et vous défend lors des CAP, sans aucune absence lors des séances ,voulu pour la défense de TOUS à se rappeler pour faire son choix.

DICTON D'AOÛT

« En août, la lune a rejoint le soleil, mais la Direction et le personnel, ce ne sera pas pareil.... Ce qui ne laisse pas de place au doute »